

## REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE

### Licence Professionnelle

#### Agronomie

#### **Parcours : Outils Biotechnologiques et Agro-écologiques au service des productions agricoles**

L'année universitaire est découpée en Blocs de Connaissances et Compétences (BCC).

#### **1 – Règle de compensation intra-BCC**

La compensation s'effectue entre les UE d'un BCC sans note éliminatoire. Un BCC est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est au moins égale à 10/20.

#### **2 – Validation de l'année**

L'année est validée si chaque BCC est validé indépendamment. Il n'y a pas de compensation entre les BCC.

#### **3 – Composition des BCC**

##### BCC Outils transversaux

- UE Remise à niveau / 3 ECTS
- UE Outils réglementaires et de normalisation / 3 ECTS
- UE Outils professionnels de base / 6 ECTS
- UE Outils d'insertion professionnelle / 6 ECTS

##### BCC Outils métiers

- UE Outils biotechnologiques de production / 6 ECTS
- UE Outils biotechnologiques de contrôle et d'analyse / 6 ECTS
- UE Outils du management environnementale / 6 ECTS
- UE Outils biotechnologiques de recherche et développement / 3 ECTS

BCC Outils professionnels

- UE Projet tutoré / 7 ECTS
- UE Stage en entreprise / 14 ECTS

#### **4 - Modalités de contrôles des connaissances et des compétences**

Les UE font l'objet de contrôles continus oraux ou écrits en session unique.

L'UE stage (ou mission) et l'UE projet tutoré donnent lieu chacune à l'évaluation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Les durées des tests de contrôle des connaissances et des soutenances sont toujours indiquées par avance aux étudiants.

Chaque UE est notée de 0/20 (note minimum) à 20/20 (note maximum). L'UE est acquise dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20.

La présence obligatoire à toutes les séquences pédagogiques en Licence Professionnelle OBA est appréciée dans chaque UE par une note d'assiduité où la première absence injustifiée est traduite par une perte de 20% de la note finale de l'UE.